

# Procédures concernant l'emprunt de livres de la bibliothèque de la SOCIÉTÉ PATRIMOINE ET HISTOIRE DE L'ÎLE BIZARD ET SAINTE-GENEVIÈVE

## Conditions du prêt

- Le service est gratuit !
- Il n'est pas nécessaire d'être membre de la SPHIB-SG pour emprunter des livres.
- Les usagers ne peuvent emprunter qu'**UN livre à la fois**.
- Les livres que l'utilisateur peut emprunter sont clairement identifiés et portent tous un numéro. Il ou elle pourra parcourir le catalogue des livres offerts, ou aller directement dans la bibliothèque.
- Ils sont divisés en grands thèmes : *Histoire, Histoire locale et régionale, Biographie, Art et Architecture, Romans historiques, Divers*.
- Pour emprunter des livres, **il faut être abonné**. Pour ce faire, remplir une fiche d'abonnement (avec votre nom et no de téléphone) et adhérer aux « **responsabilités de l'utilisateur** » telles que décrites ci-bas.
- Les livres à emprunter comportent, sur la quatrième de couverture, une fiche servant à l'emprunt. Cette fiche sera remplie **par un bénévole de la SPHIB-SG** (le no de l'abonné, le titre du livre et la date de retour y seront inscrits).

## Durée du prêt et renouvellement

- La durée normale d'un prêt est de **un mois**.
- Un prêt peut être renouvelé à condition que le ou les documents ne soient pas déjà réservés par un autre usager.

## Responsabilités de l'utilisateur

- En signant sa fiche d'adhésion, l'utilisateur accepte les responsabilités quant à l'emprunt et le retour de livres.
- Comme la plupart des livres nous ont été donnés, ils ne sont pas tous à l'état neuf, mais dans un bon état pour l'emprunt. Certains livres porteront une mention spéciale s'il faut prêter attention en les manipulant. L'utilisateur en sera averti.

## Retour des documents

- L'utilisateur est prié de remettre les livres dans le même état qu'au moment de l'emprunt.
- La SPHIB-SG n'avertira pas l'utilisateur que son prêt est bientôt échu. Ceci relève de sa responsabilité.
- Les retours peuvent être effectués aux heures d'ouverture de la Société.

## Retard

- Les frais de retard pour les livres sont de .25 sous par jour, jusqu'à concurrence de 5\$.  
Après ce montant, l'utilisateur devra payer ses frais de retard avant d'emprunter à nouveau.
- **Les frais pour les livres abîmés sont les suivants :**  
Bris mineurs \$2 Livre dont les pages sont illisibles 10 \$ Perte ou livre inutilisable, achat d'un livre neuf par l'utilisateur, si celui-ci est encore disponible.